

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 16 OCTOBRE 2025

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (9)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière adjointe), Dominique BRET (Secrétaire générale), Rémi BAUDOT (départ à 20h50), Lucas BASSET (Départ à 22h05), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Joël LE COZ (Secrétaire général adjoint), Sylvie MARCHESIN, Alix VILLAR.

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h30.

1. Approbation définitive du compte-rendu du BD du 16 septembre 2025

Le compte-rendu du Bureau directeur du 16 septembre est approuvé définitivement à l'unanimité.

2. Relations institutionnelles

• Ministère des Sports

Marie-Violaine PALCAU signale que, à la suite de son 2^{ème} rendez-vous, le contrat de développement a été validé et qu'au regard de l'évaluation 2021-2024, la part variable du contrat de développement (20 % de 50 000€ soit 10 000€, à laquelle s'ajoute la part fixe de 80 % soit 40 000 € et 30 000 € de soutien à la gestion du PSF) sera bien versée à la Fédération pour l'année 2025.

Concernant la demande de subvention ANS pour la retransmission télévisuelle du Championnat de France de Sprint, la DTN indique que la réunion de la commission ANS audio-visuel est repoussée au 4 novembre 2025.

Marie-Violaine PALCAU informe le Bureau qu'en raison des très bons résultats sportifs obtenus et après d'après discussions prenant en compte la baisse initiale du contrat de performance, un avenant de 10 000€ a été attribué à la fédération.

3. Relations partenariales

• MAIF

Le Président rappelle les grandes lignes du partenariat avec la MAIF pour les années 2025-2026 qui doit être signé prochainement : 3000€ forfait ; 1000€ pour la formation ; 1000€ pour l'étude d'impact ; 2000€ par événement (3 ciblés chaque année) plus un montant variable en fonction de l'atteinte ou non des objectifs pour les déplacements et la formation des salariés.

4. Commissions

• Développement Durable

Le Président présente le devis pour l'étude d'impact du CNE 2025 d'un montant de 3480€, déplacements inclus. Cette étude fait partie des actions menées dans le cadre du partenariat avec la MAIF. Le Bureau directeur valide cette commande.

La commission Développement Durable propose d'accorder une aide de 300€ à Orient'Alp pour la mise en place de navettes entre le lieu de leurs courses et la gare SNCF la plus proche. Cette démarche fait suite à un sondage auprès des licenciés sur les modes de transport sur les coupes de ligue et aux restrictions de parking imposées à l'organisateur par la mairie. Le Bureau directeur valide cette aide.

Le Bureau directeur valide, à l'unanimité, la récompense de 200€ pour les 3 meilleures actions du concours Développement Durable des écoles de CO pour l'année scolaire à venir, le vote résultera des avis des jeunes licenciés.



- **Développement Territorial**

Valérie BERGER-CAPBERN fait un point sur les échanges avec la Ligue Auvergne Rhône-Alpes à propos des Espaces Loisir Orientation.

Valérie BERGER-CAPBERN signale la présence de Maxime DELETRE sur la course du vendredi 31/10/2025 et sur le Championnat de France de Sprint du 01/11/2025 pour des initiations. Les participants se verront remettre un bon de 3€ de réduction à déduire du prix du « Pass'Loisir Santé » ou « Pass'Découverte Compétition » lors de leur participation à une autre manifestation, bon valable jusqu'au 30 juin 2026.

Valérie BERGER-CAPBERN informe des aides proposées pour la création de clubs dans les « zones blanches » (30 km de distance par rapport à un club existant).

Valérie BERGER-CAPBERN informe le Bureau directeur du lancement des tests Mission Orienteurs auprès d'établissements scolaires par des participants de la commission Jeunes, pour une diffusion large de la ressource pédagogique début 2026.

5. Haut Niveau

Le Bureau directeur valide, à l'unanimité, les compléments de rémunération des cadres techniques d'Etat sur la base des montants de 2024, soulignant les excellents résultats obtenus cette année. Cette proposition est très légèrement supérieure au montant budgétisé.

Marie-Violaine PALCAU présente les conventions mises en place pour la cartographie Haut Niveau : carte Lespinasse avec le CDCO 42 ; carte Saint Just-Malmont avec le CDCO 43 ; carte Malaroche avec le CDCO 42 ; carte El Méjon en Lozère.

Le Président demande l'accord du Bureau directeur pour délégation de signature des contrats Haut Niveau à la DTN (prestataires, cartographie...) prévus dans le cadre du budget, avec informations lors des Bureaux directeurs et dans le cadre de l'article 7.1 du Règlement Financier. Le Bureau valide à l'unanimité avec effet immédiat.

Marie-Violaine PALCAU informe le Bureau directeur de la disparition de la mallette sport ident et de 8 gps. Plusieurs actions sont mises en place pour essayer de les retrouver : objets trouvés de l'INSA, signalement des numéros des boîtiers ainsi qu'une déclaration de vols pour l'assurance. Un rachat est à prévoir.

6. Finances

Benjamin CLEMENT-AGONI propose de donner la possibilité aux structures de payer leurs factures de redevances et pass' par prélèvement. L'information a d'ores et déjà été communiquée dans la dernière LOC. La commission Finances fera un recensement des structures intéressées pour une mise en œuvre en 2026.

Valérie BERGER-CAPBERN souhaite qu'une réflexion soit engagée à propos du « Pass'évent ». Pour cela, des données statistiques sont à établir.

7. Points divers

- Marie-Violaine PALCAU, demande l'accord du Bureau directeur pour la revente du stock restant des anciennes tenues des équipes de France, revente au gestionnaire du stock Airxtrem pour un montant de 2900€. Le Président propose que la somme soit réaffectée au budget Haut Niveau. Le Bureau directeur valide à l'unanimité.
- Dominique BRET présente les propositions de Paritel dans le cadre du renouvellement du contrat. Le Bureau valide à l'unanimité sous réserve que le montant ne soit pas supérieur à l'actuel contrat.
- Le Président informe des sollicitations des fédérations algérienne et camerounaise de soutien avec des demandes de formation dans différents domaines. Le Bureau directeur valide, à l'unanimité, la possibilité d'une formation Cartographie de proximité, d'utilisation des contenus des formations à condition qu'il soit fait explicitement mention que ceux-ci sont fournis par la FFCO, d'une mise à disposition de documents (Mission Orienteurs, Animateur). Une convention devra être établie.
- Le Président signale que le club de Noyon a sollicité la Fédération pour écrire au ministère des Sports par rapport aux difficultés rencontrées localement avec l'ONF. Un point est fait sur les courriers déjà envoyés, les démarches entreprises et les réponses obtenues. Il est décidé de réécrire à l'ONF, et au cabinet de la ministre des Sports avec copie au CNOSF.



- Le Président informe de la demande de signer l'avenant à la convention entre la SAEPDOF et le lycée Uruguay alors même que la Fédération n'est pas signataire de la convention ce qui paraît incohérent. Le Président fera le point avec la SAEPDOF à ce sujet.
- Le Président, pour donner suite à une recommandation de l'IOF, souhaite qu'il soit réfléchi à l'achat d'une antenne large (3 mètres autour de la balise) pour mise à disposition lors des Championnats de CO à VTT, des Championnats de Sprint et Relais-Sprint pédestres.
Valérie BERGER-CAPBERN souhaiterait comprendre les raisons techniques de disfonctionnement des pointages SIAC qui ont été à l'origine de cette recommandation. Un point sera fait sur le sujet avec Mickaël BLANCHARD membre la commission IT de l'IOF.
- Marie-Violaine PALCAU, à la suite de la tenue de la Commission Mixte Nationale FFSU-FFCO, confirme les dates des Championnats de France universitaires en Corrèze les 28 et 29 mars 2026. Ces dates sont à inclure dans le calendrier fédéral.

Fin de la réunion à 23h05.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

